

RÉSUMÉ

Plus de 10 000 personnes sont amputées chaque année en France, l'étiologie principale est vasculaire (80%). Ce mémoire se concentre plus particulièrement sur les amputations trans-tibiales et trans-fémorales car elles représentent les plus grandes proportions. Nous nous appuyons sur un questionnaire rempli par 23 centres de rééducation pour étudier les différentes modalités de prise en charge des patients amputés artéritiques. Dans le souci d'orienter notre démarche, nous avons choisi de travailler suivant les points ci-dessous :

- ✓ Le premier point étudie les critères d'appareillage sur lesquels les centres se basent pour décider d'appareiller. Ce travail nous a permis d'infirmer l'hypothèse qu'il pourrait exister une liste de critères inéluctables sur lesquels les centres peuvent s'appuyer pour décider d'appareiller.
- ✓ Le second point fait l'état des lieux des personnes prenant la décision d'appareiller, le médecin peut très bien la prendre seul, pourtant ce n'est pas toujours le cas. Dans la majorité des centres interrogés, une équipe pluridisciplinaire conforte le médecin dans cette lourde tâche.

Enfin, nous avons choisi d'illustrer deux prises en charge différentes face à un moignon non cicatrisé, avec l'utilisation d'une prothèse de décharge pour l'une et d'une prothèse provisoire pour l'autre.

Mots clés : amputés artéritiques, critères d'appareillage, décision d'appareiller, prothèse